



Président Comité 17 : Thierry AUDEBERT - 1, Avenue de la Victoire - 17260 GEMOZAC

Tél. /Fax : 05.46.94.87.57 - Portable : 06.86.05.84.64 - Courriel : president@judo17.com

**Conseiller technique : Pascal PIVERT-IRIGOYEN- 11 rue de l'avenir- La Nattonnière – 17310- SAINT-PIERRE d'OLERON
Portable : 06.42.34.51.67 - Courriel : ctf.pascal.ip@gmail.com**



COMITE CHARENTE-MARITIME
LIGUE POITOU-CHARENTES – www.judo17.com

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

REGLEMENT DU CHALLENGE GUY THOMAS

SAISON 2017

SAMEDI 16 DECEMBRE 2017

ART1 :Challenge départemental réservé aux clubs de la CHARENTE MARITIME.

ART 2 : Compétition individuelle, en poule de 4 combattants, réservée aux poussins(es), benjamins(es), minimes (M.F.).

ART 3 : Classement clubs, en fonction des résultats individuels et de la participation :

1^{er} : 10 points - 2^{ème} : 7 points - 3^{ème} : 4 points - 4^{ème} : 1 point.

ART 4 : En cas d'égalité entre deux clubs en fin de journée, le club ayant le plus petit nombre de licenciés sera déclaré vainqueur.

ART 5 : **INSCRIPTIONS** : **1 EURO PAR COMBATTANT-E** est demandée à chaque club sur le Challenge Guy Thomas .

QUOTA MAXI PAR CLUB : 6 Poussins poussines-5 Benjamins benjamines-4 Minimes Masc. Fém.

ART 6 : Dans le cas où un club présenterait plus de combattants que la limite fixée à l'article 5 de ce règlement, l'ensemble des points de cette catégorie d'âge ne sera pas comptabilisé.

ART 7 : Pesée et contrôle des passeports : **INSCRIPTIONS EXTRANET OBLIGATOIRES**

Poussins-Poussines 2008/2009	Benjamins-Benjamines 2006/2007	Minimes Masc. Fém.2003 /2004/2005
Pesée en kimono : de 10h45 à 11h30 Passeport en règle Certificat médical 2 timbres de licence Ceinture BLANCHE-JAUNE minimum	Pesée en kimono : de 14h00 à 14h45 Passeport en règle Certificat médical 2 timbres de licence Ceinture JAUNE-ORANGE minimum	Pesée en kimono : de 9h00 à 9h30 Passeport en règle Certificat médical 2 timbres de licence Ceinture ORANGE minimum

ART 8 : Temps des combats :

Poussins- poussines : 1'30 "	Benjamins- benjamines : 2'	Minimes Masc. Fém. : 2'
Immobilisations : 20" IPPON 10" WAZA ARI	Immobilisations : 20" IPPON 10" WAZA ARI	Immobilisations : 20" IPPON 10" WAZA ARI

ART 9 : Récompenses :

Tous les combattants et combattantes sont récompensés.

1 coupe aux 5 premiers clubs

Le Challenge Guy THOMAS au club vainqueur. Le Challenge doit être gagné 3 fois par le même club pour être conservé.

ART 10 : Tout club inscrit hors délais ne pourra pas participer à la manifestation.



Centre-Atlantique



Président Comité 17 : Thierry AUDEBERT - 1, Avenue de la Victoire - 17260 GEMOZAC

Tél. /Fax : 05.46.94.87.57 - Portable : 06.86.05.84.64 - Courriel : president@judo17.com

Conseiller technique : Pascal PIVERT-IRIGOYEN- 11 rue de l'avenir- La Natonnaire – 17310- SAINT-PIERRE D'OLERON

Portable : 06.42.34.51.67 - Courriel : ctf.pascal.ip@gmail.com

COMITE CHARENTE-MARITIME

LIGUE POITOU-CHARENTES – www.judo17.com

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

COUPON REPONSE

CHALLENGE GUY THOMAS

Ce coupon réponse doit être obligatoirement accompagné du règlement de vos inscriptions:

à l'ordre du **C.D. JUDO 17** et à retourner à :

Monsieur PIVERT-IRIGOYEN Pascal

11 rue de l'avenir

La Natonnaire

17310 SAINT-PIERRE D'OLERON

Tél : 06.42.34.51.67

Avant le Mardi 12 décembre 2017

NOM DU CLUB

INSCRITS

POUSSINS-POUSSINES

6 Maxi

BENJAMINS-BENJAMINES

5 Maxi

MINIMES Masc. et Fém.

4 Maxi

Total à régler

euros



Centre-Atlantique